

P.G.I Imagerie Drone

91 NEIX, LANTEUIL

drawp34@gmail.com

0619372664

E.I société PGI

Siret :79008234100021

FACTURE N° : 10102025

IMOCONSEIL FABIENNE JOSSE
0670794632



Drone utilisé :

DJI MAVIC 2

INFORMATIONS DE FACTURATION

ARTICLE #	DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL
Prépa mission	Autorisation DGAC vol libre + assurance mission	/		0,00
Mise en œuvre	Prises de vue / Tournage	1	100	100,00
Traitement Vidéo	Montage et exportation 4K	4	50	200,00
Traitement Photos	Prises de vue intérieur	1	50	50,00
Frais de déplacement	OFFERTS			0,00
				0,00
FORFAIT DECOUVERTE	Tarification promotionnelle groupe IMOCONSEIL			0,00
				0,00
				0,00
			TOTAL	350,00
			Remise supp	-30,00

TOTAL HT 320,00€

TOTAL TTC 384,00€

TOTAL AVEC REMISE 375,00€



Tarification « Découverte », ces tarifs ne sont pas renouvelables et ne constituent pas une base de tarification ultérieure

Total à régler -

375.00€

Paiement par virement bancaire au coordonnées suivantes :

Société P.G.I

RIB : 16806 09939 66145887837 72

IBAN : FR76 1680 6099 3966 1458 8783 772

BIC : AGRIFRPP868

ALLASSAC

M. GAYRAUD Pierre

FACTURE REGLEE LE 10/10/25



**MECANIQUE GENERALE
CARROSSERIE PEINTURE
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS**

Route de Martel - 46200 SOUILLAC
Téléphone : 05 65 27 26 55
Email : gs-automobiles@orange.fr
SIRET 82443432800012 RCS CAHORS
TVA INTRACOM FR03824434328 APE 4520A
EURL au capital de 5 000 €

JOSSE CHRISTIAN

LE BOURG
46200 SOUILLAC
FRANCE

Prestation faite le 08/12/2025 à SOUILLAC

1/1

FACTURE N° 7949

N° Client : 41100228 TVA intra. :

N° Ordre : 12 818

Date : 08/12/2025

Règlement : A RECEPTION DE FACTURE Echéance 08/12/2025

Véhicule

Immatriculation :	DR185FL	Kilométrage :	0
Marque :	MERCEDES	Mise en circulation :	04/05/2015
Modèle :	CLASSE A	Puissance :	5
Type mine :	M10MCDVPFZ8W797	Couleur :	
N° de série :	WDD1760121J367288	Prochain C.T. :	_/_/_
Travaux :	CREVAISON		

Référence	Désignation	Qté/Temps	Prix unit.		Montant H.T.	T
	CRAVAISON	1,00	18,00		18,00	1

COMPTABILISÉ

GS AUTOMOBILES vous remercie de votre confiance

Libellé	Qté/Temps	Montant H.T.	T	Base H.T.	Tva	Mt. Tva	Total H.T.
Pièces			1	18,00	20,00	3,6	18,00
Forfait			2				
Divers			3				
Ing. peint			4				
Mo Peinture			5				
Tôlerie 1							
Tôlerie 2							
Tôlerie 3							
Mécanique 1	1,00	18,00					
Mécanique 2							
Mécanique 3							
Mo Divers							
							3,60
							NET A PAYER TTC
							21,60 €

C.G.V : Les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral en application de la loi du 12 Mai 1980. Retard de paiement : Pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur + indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Pas d'escompte pour paiement anticipé.



REMETTEZ VOS PNEUS USAGÉS,
SANS OBLIGATION D'ACHAT, À UN
PROFESSIONNEL PROPOSANT LA
VENTE OU LE MONTAGE DE PNEUS



<https://quefairedemesdechets.fr>

Nos coordonnées bancaires
IBAN FR76 1120 6000 8200 3790 7688 224

48, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 408
33504 LIBOURNE CEDEX
RCS 525202479 00024

TVA INTRACOM FR74525202479
Tél : 05 57 74 41 76 Fax : 05 35 54 13 61

N° téléphone client

Commercial

06.70.79.46.32

1ARNAUD

communespratique.fr

CP4625MAGA4

MAG A4

FACTURE n°N153481
du 19/09/2025

IMOCONSEIL - FABIENNE & CHRISTIAN JOSSE

MME JOSSE FABIENNE

35 RUE DES AUBUGUES

46200 SOUILLAC

N° SIRET: 83249316700015

N° Tiers : 46200IMMOJOSSE

mail client : fabienne.josse@imoconseil.com

Référence	Désignation	Qté	PU Brut	Remise	Montant HT	*
MAG1/2	INSERTION PUB. 1/2 PAGE - 4EME DE COUVERTURE HAUT	1,00	950,00	5,2631%	900.00 €	V20

PAYÉ

Règlement :

CHQ CA 1989681 630,00€ LE 24/09/25

CHQ CA 1650076 450,00€ AU 05/11/25

CHQ CA 1989682 630,00€ RESTITUÉ LE 16/10/25

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Port	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
V20	900,00	20%	180,00	900,00	0,00		1 080,00	0,00	1 080,00 €
Total	900,00		180,00						

Conditions de règlement : le 19/09/25 Carte Bancaire ou Virement 1 080,00 €

Adresse de règlement : 48 RUE J J ROUSSEAU - BP 408 - 33504 LIBOURNE CEDEX
IBAN pour les virements : FR76 1333 5003 0108 0024 3866 520 CEPARFRPP333

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

Extrait des conditions générales de vente :

Article 6 : le règlement des ordres d'insertions devra être effectué à réception de la facture. En cas de paiement après l'échéance, des pénalités de retard seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif, au taux de base bancaire majoré de 7 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

Tout retard de paiement de plus de trente jours, entraînera l'envoi d'une mise en demeure et l'application à titre de dommages et intérêts, de la clause pénale, égale à 20 % de la somme impayée.

D.C. COMPTABILISÉ



IMOCO CONSEIL France
Réseau national immobilier

Facture		Numéro FA00020692
Date : 03/11/2025		
Code client	Date d'échéance	Mode de règlement
CCL00297	03/11/2025	

Mme JOSSE FABIENNE
35 Rue des Aubugues
46200 SOUILLAC

Code	Description	P.U. HT	Qté	P.U. TTC	% Rem	Montant HT	TVA
AR00036	PANNEAU	20,83	1,00	25,00		20,83	20,00
AR00024	Mandats x5	6,67	1,00	8,00		6,67	20,00
AR00009	Cartes de visite x250	22,50	1,00	27,00		22,50	20,00
AR00027	Frais de gestion et d'envoi	7,79	1,00	9,35		7,79	20,00

**Facture acquittée par CB le
14/10/2025**



Conditions de paiement : A réception de facture

Le taux des pénalités de retard sera égal à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 € (décret n° 2012-1115)

Mode de paiement : Mandat de prélèvement SEPA, par virement sur notre compte bancaire, par carte bancaire en appelant au 06-72-37-94.17.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	35,29	7,06
20,00	22,50	4,50

Total HT	57,79
Total TVA	11,56
Total TTC	69,35
Net à payer	69,35 €
Solde dû	69,35 €

Siret : 80752161200083 - APE : 6831Z - RCS : 807521612 - N° TVA Intracom : FR33807521612
Siège social : DELIMMO - Téléport 4 Futuropolis 5 Av Thomas Edison - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU



IMO CONSEIL France
Réseau national immobilier

Facture		Numéro FA00020659
Date : 03/11/2025		
Code client	Date d'échéance	Mode de règlement
CCL00297	03/11/2025	

Mme JOSSE FABIENNE
35 Rue des Aubugues
46200 SOUILLAC

Code	Description	P.U. HT	Qté	P.U. TTC	% Rem	Montant HT	TVA
AR00003	PACK NOVEMBRE 2025	122,00	1,00	146,40		122,00	20,00
AR00003	SURPLUS OCTOBRE 2025	76,00	1,00	91,20		76,00	20,00
AR00033	Signatures électroniques My Notary octobre 2025	1,15	15,00	1,38		17,25	20,00
AR00033	Recommandés électroniques My Notary octobre 2025	3,70	2,00	4,44		7,40	20,00

D/C COMPTABILISÉ

Conditions de paiement : A réception de facture

Le taux des pénalités de retard sera égal à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 € (décret n° 2012-1115)

Mode de paiement : Mandat de prélèvement SEPA, par virement sur notre compte bancaire, par carte bancaire en appelant au 06-72-37-94.17.

Taux	Base HT	Montant TVA
20,00	198,00	39,60
20,00	24,65	4,93

Total HT	222,65
Total TVA	44,53
Total TTC	267,18
Net à payer	267,18 €
Solde dû	267,18 €

Siret : 80752161200083 - APE : 6831Z - RCS : 807521612 - N° TVA Intracom : FR33807521612
Siège social : DELIMMO - Téléport 4 Futuropolis 5 Av Thomas Edison - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Mme Josse
35 Rue des Aubugues, Souillac,
France (46200)
46200 Souillac (46200)
France

Votre facture du 16/10/2025

Facture n° 358055

Réf	Nbr	Descriptif	Durée en mois	Prix HT en Euros	TVA en Euros	Prix TTC en Euros
		Annonce immobilière : vente	12 mois avec mail de mise à jour trimestriel	99,17	19,83	119,00
Renouvellement : Publication dans toutes les langues disponibles						

Références de facturation

N° de devis	467958
N° de facture	358055
N° de client	1294805

Total

Prix HT	99,17 €
TVA 20.0%	19,83 €
Prix TTC	119,00 €

Règlement effectué par Credit card le 16/10/2025.



A INSÉRER DANS
LE DOCUMENT DE PRÉSENTATION DE

CP : - Ville :

Votre conseiller :

Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Le présent ordre est définitif et vaut contrat. En cas de vente de fonds, le signataire s'engage à faire prendre la suite de ce présent ordre à son successeur et à en aviser la SARL Médias Presse dans le mois de la cession. Il devra également aviser la SARL Médias Presse dans le mois du déplacement de son fonds. Le signataire de cet ordre est toujours responsable, même en cas de changement de domicile.
2. Les textes exacts, les clichés doivent être remis par le client au plus tard dans les huit jours qui suivent la signature de l'ordre. Les frais de fabrication de maquettes et de photogravure sont à la charge de l'annonceur et facturés en sus des tarifs d'insertion. Au cas où ces documents ne nous seraient pas retournés dans les délais fixés, la SARL Médias Presse se réserve le droit de faire figurer les seuls renseignements en sa possession lors de la composition de l'ouvrage.
3. En cas d'émission de Bon à tirer, à défaut de retour dans un délai de 8 jours, la publication sera faite automatiquement en l'état. Le Bon à tirer non renvoyé dans les délais prévus implique l'accord du client et dégage notre responsabilité concernant les erreurs ou omissions éventuelles.
4. Les délais de parution ne sont donnés qu'à titre indicatif. En aucun cas, ils pourront être invoqués pour résilier l'ordre ou comme motif de non paiement.
5. En cas de litige, il est fait attribution de compétence au tribunal de commerce soit du siège social (Paris) dans le ressort duquel se trouve le siège social de la SARL Médias Presse ou du ressort de l'établissement ayant facturé la prestation. Cette facture suivant ordre d'insertion est régie par la loi relative à la consommation du 17 mars 2014.
6. Le règlement des ordres d'insertion devra être effectué au comptant, à la souscription de l'ordre. En cas de paiement après l'échéance, des pénalités de retard seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour du paiement effectif au taux de base bancaire majoré de 7 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux de l'intérêt légal. Tout retard de paiement de plus de trente jours entraînera l'envoi d'une mise en demeure et l'application, à titre de dommages et intérêts, de la clause pénale, égale à 20% de la somme impayée.
7. Aucune dérogation aux présentes conditions n'est admise si elle n'est pas précisée sur le présent ordre à la rubrique "observations".
8. La SARL Médias Presse n'est pas responsable des erreurs d'impression. Une telle erreur ne pourra être invoquée pour le non paiement d'une facture : Elle ne pourra en aucun cas donner lieu à une quelconque réduction de tarif ou à l'octroi de dommages et intérêts : La SARL Médias Presse ne pourra voir sa responsabilité engagée que jusqu'à concurrence d'un second passage publicitaire gratuit et à ses frais comme rectificatif à l'exclusion de toute autre estimation de préjudice. Cette rectification éventuelle sera exécutée dans l'édition suivante du support ou, en cas d'impossibilité, sur un support exploité dans le même secteur géographique et de même importance.
9. La société editrice fournit, par envoi postal simple, dès parution, un justificatif de la bonne exécution du présent bon de commande.
10. L'ouvrage ne pourra être imprimé et diffusé que lorsque la Direction de l'établissement (dans le cas d'un document de présentation) aura fourni les éléments techniques indispensables à la parution. Dans le cas contraire, le souscripteur ne pourra que se retourner contre l'établissement qui s'est engagé à les fournir.

MEDIAS presse - contact@medias-presse.com

48, rue Jean Jacques Rousseau - B.P. 408
33504 LIBOURNE Cedex - tél. 05.57.74.41.76 - 05 35 54 13 59
RCS Libourne 525 202 479 00024
SARL au capital de 10 000 Euros

FACTURE SUIVANT ORDRE D'INSERTION

N° N153481

SOCIÉTÉ :

Secteur d'activité :

N° de SIRET (obligatoire) :

M. ou Mme : Prénom :

Adresse de Facturation :

CP : Ville :

© Tél. Port.

e mail :

Souscrit une participation publicitaire conformément à la description ci-contre :

Espace :

Tarif H.T. :

Montant H.T. :

TVA % :

TOTAL T.T.C. :

Aucune exclusivité en dessous d'1/4 de page payé au tarif

Emplacement :

Texte fourni ☐ - Texte non fourni ☐

Règlement par chèque à l'ordre de Médias-Presse

☐ CB Lien : montant

☐ CHÈQUE :

N° chèque :

Montant :

Le présent bon de commande est soumis aux conditions générales de vente détaillées sur la présente, dont le souscripteur déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de celles-ci et les accepte.

Cadre réservé au client, à compléter :

Fait le : à

Nom et qualité du signataire :

lequel se reconnaît dûment habilité.

Signature et cachet de l'annonceur

Lu et approuvé

Observations :



MECANIQUE GENERALE
CARROSSERIE PEINTURE
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS

Route de Martel - 46200 SOUILLAC
Téléphone : 05 65 27 26 55
Email : gs-automobiles@orange.fr
SIRET 82443432800012 RCS CAHORS
TVA INTRACOM FR03824434328 APE 4520A
EURL au capital de 5 000 €

JOSSE CHRISTIAN
LE BOURG
46200 SOUILLAC

payé le 11.07.25

Prestation faite le 09/07/2025 à SOUILLAC

1/1

FACTURE N° 7316 - DUPLICATA		N° Client : 41100228	TVA intra. :
N° Ordre : 11 890	Date : 10/07/2025	Règlement : A RECEPTION DE FACTURE	Echéance 09/07/2025

Véhicule			
Immatriculation :	DR185FL	Kilométrage :	94 947
Marque :	MERCEDES	Mise en circulation :	04/05/2015
Modèle :	CLASSE A	Puissance :	5
Type mine :	M10MCDVPFZ8W797	Couleur :	BLANC
N° de série :	WDD1760121J367288	Prochain C.T. :	1/1
Travaux :	ROTULE DE TRIANGLE AVD		

Référence	Désignation	Qté/Temps	Prix unit.	Montant H.T.	T
Document d'origine : Devis n°1679 du 04/07/2025					
	Triangle/Bras de suspension inférieur AVD	1,00	338,02	338,02	1
	OPERATION : Bras / Triangle suspension				
	> DEP-POSER/ REMPLACER TRIANGLE MAC PHERSON INF AV	1,40	80,00	112,00	1
	- Y COMPRIS DEPOSER- POSER ROUES				

COMPTABILISÉ

GS AUTOMOBILES vous remercie de votre confiance

Libellé	Qté/Temps	Montant H.T.	T	Base H.T.	Tva	Mt. Tva	Total H.T.
Pièces		338,02	1	450,02	20,00	90	450,02
Forfait			2				
Divers			3				
Ing. peint			4				
Mo Peinture			5				
Tôlerie 1							
Tôlerie 2							
Tôlerie 3							
Mécanique 1	1,40	112,00					
Mécanique 2							
Mécanique 3							
Mo Divers							
NET A PAYER TTC							540,02 €

C.G.V : Les marchandises livrées demeurent notre propriété jusqu'au paiement intégral en application de la loi du 12 Mai 1980.
Retard de paiement : Pénalités calculées sur la base de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur + indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Nos coordonnées bancaires
IBAN FR76 1120 6000 8200 3790 7688 224

Mme Josse
35 Rue des Aubugues, Souillac,
France (46200)
46200 Souillac (46200)
France

Votre facture du 09/07/2025

Facture n° 349218

Réf	Nbr	Descriptif	Durée en mois	Prix HT en Euros	TVA en Euros	Prix TTC en Euros
		Annonce immobilière : vente	3	99,17	19,83	119,00
Parution dans toutes les langues disponibles						

Références de facturation

N° de devis	457782
N° de facture	349218
N° de client	1294805

Total

Prix HT	99,17 €
TVA 20.0%	19,83 €
Prix TTC	119,00 €

Règlement effectué par Credit card le 09/07/2025.

 COMPTABILISÉ